



ING Stratégie

Rapport annuel

31 décembre 2019

Table des matières

Table des matières	2
1. Informations générales	4
1.1 Acteurs	4
1.2 Personnes responsables du rapport annuel	4
1.3 Attestation des personnes responsables du rapport annuel	5
1.4 Responsable du contrôle des comptes	5
2. Caractéristiques principales de l'OPC	6
2.1 Objectif de gestion	6
2.2 Profil de risque et de rendement	6
2.3 Catégories de parts	7
3. Compte-rendu d'activité	8
3.1 Performances du 01/01/2019 au 31/12/2019	8
3.2 Commentaire de gestion	8
4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue	11
4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice	11
4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice	11
4.3 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	11
4.4 Opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres et TRS	12
4.5 Risque global	12
5. Informations réglementaires	13
5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients	13
5.1.1 Politique de sélection des intermédiaires	13
5.1.2 Politique d'exécution des ordres	14
5.1.3 Evaluation et notation des intermédiaires	14
5.1.4 Dispositif de contrôle	15
5.1.5 Meilleure Sélection et contrôle des prestataires fournisseurs de recherche	15
5.2 Critères ESG et Transition énergétique / Article 173	16
5.3 Exercice des droits de vote	16
5.3.1 Politique de vote	16
5.3.2 Exercice des droits de vote	16
5.4 Politique de rémunération	17
6. Certification du commissaire aux comptes	19
7. Comptes annuels	23
7.1 Bilan au 31 décembre 2019 en EUR	23
7.1.1 Bilan actif	23
7.1.2 Bilan passif	24
7.1.3 Hors-bilan	25

7.2	Compte de résultat au 31 décembre 2019 en EUR	26
8.	Annexes aux comptes annuels	27
8.1	Règles et méthodes comptables	27
8.1.1	Règles d'évaluation des actifs	27
8.1.2	Frais de gestion	29
8.1.3	Affectation des sommes distribuables	29
8.2	Evolution de l'actif net au 31/12/2019 en EUR	30
8.3	Compléments d'information	31
8.3.1	Ventilation par nature juridique ou économique des instruments financiers	31
8.3.2	Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	31
8.3.3	Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	31
8.3.4	Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	31
8.3.5	Créances et dettes : ventilation par nature	31
8.3.6	Capitaux propres	32
8.3.7	Frais de gestion	32
8.3.8	Engagements reçus et donnés	32
8.3.9	Autres informations	32
8.3.10	Tableau d'affectation des sommes distribuables	33
8.3.11	Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices	34
8.3.12	Inventaire en EUR	34

1. Informations générales

ING Stratégie est un FCP de droit français.

1.1 Acteurs

Société de gestion

Rothschild & Co Asset Management Europe
Société en commandite simple
29, avenue de Messine
75008 Paris

Société de Gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 6 juin 2017 sous le numéro GP-17000014

Dépositaire, Conservateur et Etablissement en charge de la tenue des registres de parts

Rothschild Martin Maurel
Société en commandite simple
29, avenue de Messine
75008 Paris

Etablissement de crédit français agréé par l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution).

Le dépositaire a délégué la fonction de conservation des titres financiers étrangers au Conservateur The Bank of New York Mellon SA/NV (Belgique).

Sous déléguataire de gestion comptable

Rothschild & Co Asset Management Europe assurera seul la gestion administrative et financière du FCP sans délégation à des tiers à l'exception de la fonction comptable qui est déléguée dans sa totalité à :

CACEIS Fund Administration
1-3 place Valhubert
75013 Paris

1.2 Personnes responsables du rapport annuel

Ce document annuel est établi sous la responsabilité de la société de gestion, Rothschild & Co Asset Management Europe.

Rothschild & Co Asset Management Europe

Société de gestion

Pierre Baudard

Associé-Gérant

1.3 Attestation des personnes responsables du rapport annuel

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Paris, le 1^{er} juillet 2020

Valérie Burkhard
Managing Director

Pierre Baudard
Associé-Gérant

1.4 Responsable du contrôle des comptes

Commissaires aux comptes titulaires

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine
Signataire : Frédéric SELLAM

2. Caractéristiques principales de l'OPC

2.1 Objectif de gestion

ING Stratégie est un FCP nourricier du FCP maître R-co Club. En conséquence, son objectif de gestion est identique à celui du FCP maître, à savoir obtenir, à moyen terme, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence : 40% Euro EMTS Global (coupons réinvestis) + 30% Euro Stoxx ® DR (C) + 20% MSCI Daily TR Net World Ex EMU \$ converti en € + 10% EONIA Capitalisé, via la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire.

Le FCP aura une performance inférieure à celle du maître en raison de ses propres frais de gestion.

Indicateur de référence :

L'indicateur de référence du FCP, identique à celui de son FCP maître, est composé de 40% Euro EMTS Global (coupons réinvestis) + 30% Euro Stoxx ® DR (C) + 20% MSCI Daily TR Net World Ex EMU \$ converti en € + 10% EONIA Capitalisé.

L'**EuroMTS Global** est un indice obligataire libellé en euro qui mesure la performance du marché des emprunts d'Etat de toute maturité de la zone euro. Cet indice est calculé par EuroMTS Limited. Cet indice est disponible à l'adresse suivante : www.euromtsindex.com

L'indice **Euro Stoxx ® DR (C)** (Code Bloomberg : SXXT Index) est une subdivision du STOXX® 600, il comprend un nombre variable de titres, environ 300, fortement diversifiés en terme de taille de capitalisation, de secteurs économiques et de zones géographiques, dividendes réinvestis. Il est calculé par Stoxx Ltd et est disponible sur le site www.stoxx.com

L'indice **MSCI Daily TR Net World Ex EMU \$ converti en €** (Code Bloomberg : NDDUWXEM Index), calculé par la société Morgan Stanley, est représentatif des plus grandes capitalisations mondiales des pays industrialisés hors pays de la zone euro, dividendes réinvestis, converti en euro. Cet indice est disponible à l'adresse suivante : www.msci.com

L'**EONIA** (Taux Moyen du marché Monétaire) désigne la moyenne arithmétique des taux constatés pour des opérations de prêts interbancaires au jour le jour consenties par un panel de banques de référence. Cet indice est calculé par la BCE et est diffusé par l'EMMI (European Money Markets Institute) sur le site www.emmi-benchmarks.eu.

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, seul Morgan Stanley Capital International Inc., administrateur de l'indice MSCI Daily TR Net World Ex EMU \$ converti en €, est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

A noter que l'administrateur de l'EONIA bénéficie de l'exemption de l'article 2.2 du règlement benchmark en tant que banque centrale et, à ce titre, n'a pas à être inscrit sur le registre de l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Le FCP n'est pas un OPCVM indiciel.

2.2 Profil de risque et de rendement

Le niveau de risque de cet OPCVM est de 6 (volatilité comprise entre 15% et 25%) et reflète principalement une allocation discrétionnaire entre les différentes classes d'actifs et zones géographiques.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.
- L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

- Risque de crédit : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.
- Risque de liquidité : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.
- Impact des techniques telles que des produits dérivés :

L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

2.3 Catégories de parts

Le FCP possède une catégorie de part : La part C.

Code ISIN	Souscripteurs concernés	Devise de libellé	Affectation des sommes distribuables	Montant minimum de souscription initiale
FR0010287094	Tous souscripteurs, destinés plus particulièrement aux clients d'ING Direct	EUR	Capitalisation	1 part (valeur liquidative d'origine : 100€)

Note : Les souscriptions ultérieures pourront se faire en part ou en décimale de part, le cas échéant.

3. Compte-rendu d'activité

3.1 Performances du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Performance absolue	Performance relative à l'indice de référence
ING Stratégie Part C	+13,02%	+16,25%

Note : Les performances passées ne préjugent pas sur les résultats futurs de l'OPC.

3.2 Commentaire de gestion

Sur l'année 2019, en euros et dividendes réinvestis, le MSCI Monde a progressé de 21.7%. Après un Q4 2018 marqué par une forte baisse des marchés impactés par des inquiétudes macroéconomiques, une rhétorique restrictive de la Fed et de la BCE et des inquiétudes autour de la guerre commerciale Sino-Américaine, les marchés ont donc fortement rebondi. Toutes les zones ont connu de fortes progressions : le S&P affiche une hausse de 34.9%, l'Eurostoxx de 28.2% et le Nikkei de 24.9%. Les marchés émergents ferment la marche, mais avec une progression de 21.9%. Outre la bonne performance des marchés actions, l'élément marquant de l'année a été l'accélération de la détente sur les taux d'intérêt avec le taux allemand à 10 ans qui a perdu plus de 40pdb, clôturant à -0.19 pdb après avoir touché -70pdb au plus bas, un niveau très inférieur à celui enregistré post référendum sur le Brexit en 2016. Les taux italiens à 10 ans perdent eux 132 bp, réduisant ainsi fortement le spread sur l'année. Les taux américains reculent de 77 bp sur la période. Dès le début d'année, Jerome Powell a adopté un discours à l'opposé de celui tenu fin 2018, plus accommodant en annonçant la fin du "pilotage automatique" de la réduction de son bilan et le report d'une éventuelle hausse de taux à 2020. Finalement, la Fed a procédé à 3 baisses de taux au cours de l'année. En parallèle, c'est la BCE qui est allée le plus loin à l'issue de sa réunion du 12 septembre avec une série de mesures : une baisse du taux de dépôt de 10pb, l'introduction d'un système à paliers pour les réserves excédentaires des banques, un TLTRO III et surtout la reprise des rachats nets d'actifs à un rythme de 20Mds€ par mois à compter du 1er novembre. Néanmoins, depuis sa prise de fonction, Christine Lagarde a appelé de ses vœux une relance budgétaire pour prendre le relais d'une politique monétaire dont l'efficacité est remise en cause. Sur le front des devises, l'euro a perdu du terrain contre toutes devises même si la monnaie unique a refait une partie de son retard sur le second semestre à la suite de l'accord trouvé sur le Brexit. Le dollar a lui poursuivi sa réappréciation contre l'euro et termine l'année avec une parité de 1.12 en progression de 2.2%. Enfin, le prix du baril progresse de 4% et clôture l'année à 65\$.

Après la dégradation des indicateurs économiques avancés notamment dans le secteur manufacturier à partir du 4ème trimestre 2018, le rebond des marchés a été permis par le soutien des banques centrales mais aussi la résistance des indices avancés dans le secteur des services qui sont restés au-dessus du seuil d'expansion de 50. La consommation a également tenu, portée par l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages grâce à la hausse des salaires, l'inflation modérée et des niveaux de taux d'intérêt qui ne fragilisent ni la situation financière des ménages ni celle des entreprises.

Sur le plan international, Le risque politique est monté d'un cran à partir du printemps avec la résurgence des tensions politiques (Guerre Commerciale, Brexit, Hong Kong, Iran, Italie...) qui ont atteint un pic au mois d'août. Sur la fin d'année, l'aboutissement des négociations sur la phase I de la guerre commerciale sino-américaines et l'issue favorable sur le Brexit suite aux élections au UK ont permis de lever une partie de la prime de risque.

La forte hausse des marchés en 2019 est à mettre en miroir de la baisse de 2018. En se rebasant à fin 2017, à part le marché US qui affiche une performance impressionnante, les autres marchés affichent des performances plus mitigées, notamment en zone euro avec une hausse de moins de 5%. Cette hausse a très largement profité aux valeurs de croissance qui affichent une surperformance marquée par rapport aux valeurs peu chères qui ont moins profité du rebond des indices.

Sur l'année 2019, le fonds a réalisé une performance de 13,02%, sous-performant son indice de référence. Malgré la sur-exposition aux actions, le fonds a été pénalisé par son profil value, fortement corrélé à l'évolution du taux 10 ans allemand. Les taux allemands ont touché leur point bas fin août à -70bp avant de rebondir de 51bp depuis. Ce niveau de taux ne reflète pas selon nous les perspectives de croissance et d'inflation en zone euro.

L'évolution sectorielle relative a été défavorable aux secteurs cycliques et financiers sur lesquels le fonds est exposé, ce qui a contribué négativement. L'essentiel de cette sous-performance est intervenu à partir de mi-avril 2019, date à laquelle le marché a commencé à intégrer un scénario de ralentissement de l'économie mondiale avec la résurgence des tensions sino-américaines. Cela a favorisé les valeurs de croissance défensives, inflatant encore leur valorisation et s'est fait au détriment des secteurs "value" qui ont vu leur valorisation encore impactée, poussant encore plus loin l'écart de performance relative entre ces deux styles qui touche aujourd'hui des niveaux historiques

La stratégie de sous-exposition au risque de taux, a également coûté, dans un contexte où l'obligation allemande a baissé de 40 pb pour clôturer à -0.17pb.

Dans ce contexte, notre politique de gestion a consisté à maintenir notre positionnement avec un niveau d'exposition élevée aux environs de 72-73 % et une sensibilité faible au risque de taux. Le fonds conserve un biais valu, principalement investi sur des valeurs en restructurations et des valeurs financières et une sous-pondération des titres défensifs de croissance. Dans le détail, le portefeuille s'articule autour de :

- Une exposition sur les valeurs cycliques particulièrement impactées par les incertitudes sur le cycle et les tensions géopolitiques. Ces valeurs n'ont que partiellement profité du rebond des indices au cours de l'année écoulée.
- Une surpondération au secteur bancaire avec des choix marqués en termes de sélection de titres dont les valorisations intègrent des retours sur fonds propres trop faibles. Le secteur devrait être le principal bénéficiaire d'une normalisation des taux d'intérêt.
- Une sous-pondération importante sur les valeurs de croissance dont les valorisations se basent sur le faible niveau des taux sans risque et dont les déceptions sur les résultats peuvent être sévèrement sanctionnées (Alimentation, Biens de Consommation). Les investisseurs ont continué à favoriser ces valeurs qui affichent désormais des niveaux de valorisation historiquement élevés par rapport aux valeurs "value".
- Une position neutre sur le secteur "pétrole et gaz".

Les principaux mouvements sur la période ont consisté à réaliser des arbitrages au sein de ces secteurs en fonction des performances des titres et de leur potentiel de réappréciation.

Malgré la belle performance des marchés en 2019 et le message ambigu envoyé par les indicateurs manufacturiers, la bonne tenue des indicateurs avancés sur les services laissent

penser que la croissance pourrait être maintenue à un niveau satisfaisant. La hausse des taux depuis août traduit un doute sur l'implémentation par la BCE de mesures monétaires additionnelles, ce qui est positif pour notre positionnement. Cette tendance pourrait être amplifiée par le retour des investisseurs qui se sont désengagés de la zone à hauteur de 100Mds\$, en actions, au cours des 15 derniers mois, notamment dans un contexte où il est difficile de trouver des placements rémunérateurs.

4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue

4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice

Néant.

4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice

Table 1. Achats

ISIN	Titres	En euros
FR0013293966	R-CO CLUB MF EUR	118 370 406,15
FR0007442496	R-CO COURT TERME C	5 918 910,94
FR0000120172	CARREFOUR	1 310 666,49
BE6311694010	ARGE SP 1.0 02-24	399 884,00

Table 2. Ventes

ISIN	Titres	En euros
FR0007442496	R-CO COURT TERME C	22 849 471,81
FR0013293966	R-CO CLUB MF EUR	10 125 016,76
FR0013293982	R-CO CNV CV E CL EUR	3 824 889,43
PTOTEKOE0011	PGB 2 7/8 10/15/25	3 461 520,00

4.3 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Cet OPCVM n'a pas utilisé au cours de l'exercice les techniques de gestion efficace de portefeuille.

4.4 Opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres et TRS

L'OPCVM n'a pas eu, au cours de l'exercice, recours à des opérations de financement sur titres tels que des prêts et emprunts de titres, des prises et mises en pension et des TRS.

4.5 Risque global

La méthode de calcul du ratio du risque global est celle de l'approche par l'engagement.

5. Informations réglementaires

5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients

Conformément à la réglementation, Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en place une Politique de sélection de ses intermédiaires et d'exécution des ordres.

En tant que prestataire de services d'investissements habilité à délivrer le service de gestion de portefeuille et la gestion d'OPC, Rothschild & Co Asset Management Europe a l'obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients ou de l'OPC.

A ce titre, Rothschild & Co Asset Management Europe a instauré une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent les services, en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite.

La présente politique s'applique aux catégories d'instruments financiers suivants :

- Les actions et valeurs assimilées,
- Les produits de taux,
- Les instruments financiers à terme, les OPC et le change.

5.1.1 *Politique de sélection des intermédiaires*

Rothschild & Co Asset Management Europe n'exécute pas ses ordres (résultant des décisions d'investissement) directement mais a recours à des intermédiaires. Rothschild & Co Asset Management Europe doit prendre toutes les mesures nécessaires pour sélectionner les intermédiaires dont la politique d'exécution connue permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

Rothschild & Co Asset Management Europe a instauré un Comité en charge de l'autorisation des intermédiaires pour sélectionner les intermédiaires les plus à même de fournir le meilleur résultat dans l'exécution des ordres, en tenant compte notamment des facteurs suivants, par ordre d'importance :

- La rapidité d'exécution ;
- Le prix de l'instrument financier ;
- Le coût global de la réalisation de l'ordre ;
- La probabilité d'exécution de l'ordre et le règlement ;
- La taille de l'ordre ;
- La nature de l'ordre (limite, à tout prix, au marché) ;
- Les places de marchés accessibles ;
- La qualité du back office (notamment le traitement des ordres, le reporting, etc.).
- Toutes autres considérations relatives à l'exécution de l'ordre.

5.1.2 Politique d'exécution des ordres

Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en œuvre une politique d'exécution afin de permettre à ses clients d'obtenir avec régularité le meilleur résultat possible pour l'exécution de leurs ordres, conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

Afin de s'assurer du respect de l'intérêt exclusif des investisseurs et de leur traitement équitable tout au long du processus de traitement des ordres, les services concernés de Rothschild & Co Asset Management Europe mettent en œuvre notamment les procédures suivantes :

- Les ordres sont systématiquement horodatés et pré-affectés, même en cas de groupage d'ordres
- Les ordres sont exécutés exclusivement auprès d'intermédiaires préalablement agréés et évalués selon les critères définis ;
- Après exécution, l'affectation des ordres est automatique en fonction de l'ordre initial ;
- Lorsque l'exécution est partielle, l'allocation est faite systématiquement au prorata des ordres initiaux ;
- Une piste d'audit archive et horodate chaque étape du processus.

En cas d'instruction spécifique du client (RTO/Conseil), Rothschild & Co Asset Management Europe peut être exonéré de prendre tout ou parties des mesures prévues dans le cadre de sa politique de meilleure exécution.

5.1.3 Evaluation et notation des intermédiaires

Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en place un dispositif de surveillance de ses dispositifs de réception-transmission d'ordres et d'exécution d'ordres.

Les évaluations sont réalisées chaque semestre lors du Comité de Notation des Intermédiaires.

Une notation de la qualité d'exécution est préalablement attribuée par la table de négociation, qui est le reflet du suivi de la Best Execution réalisée en premier niveau.

Le Comité analyse les éléments suivants :

- La qualité et la rapidité des transactions par intermédiaires et par catégorie d'instruments financiers. Cette évaluation est effectuée à partir d'un rapport d'analyse quotidien des délais de traitement, prix exécution, données VWAP,
- Les incidents,
- La contractualisation et spécialement les accords particuliers conclus avec l'intermédiaire (rabais, remises, avantages...) et les potentiels conflits d'intérêts.
- Le dispositif de contrôle de l'exécution : le service de contrôle permanent de 2ème niveau de Rothschild & Co Asset Management Europe présente les résultats de ces contrôles sur l'exécution et la sélection des intermédiaires, Le suivi du budget du compte Recherche.
- Tous évènements susceptibles d'avoir un impact sur le dispositif d'exécution de Rothschild & Co Asset Management Europe.

En conclusion de ces données, le Comité valide la notation des intermédiaires afin de décider de la poursuite ou de la clôture de la relation commerciale existante en fonction de :

- La qualité et la fiabilité des exécutions (prix, suivi de l'ordre, rapidité, fiabilité) ;

- La qualité de l'information et la qualité de la relation commerciale ;
- La qualité de traitement de dépouillement des ordres (rapidité, taux de fiabilité).

5.1.4 Dispositif de contrôle

Des contrôles sont réalisés régulièrement selon les procédures en vigueur pour vérifier le respect des critères définis. Les résultats des tests sont intégrés dans une évaluation des risques réalisée au sein de la société et incluse au niveau du groupe Rothschild & Co.

La présente Politique et les dispositifs en matière de réception, transmission et exécution d'Ordres sont revus au moins une fois par an ou chaque fois qu'un changement significatif intervient dans le dispositif mis en place par Rothschild & Co Asset Management Europe.

Une version à jour de la présente Politique est disponible sur le site internet de Rothschild & Co Asset Management Europe.

5.1.5 Meilleure Sélection et contrôle des prestataires fournisseurs de recherche

En application de la réglementation, Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en œuvre une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent le service de recherche en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite.

Les frais de recherche sont supportés différemment en fonction des services de gestion :

- Pour la gestion sous mandat, les frais de recherche sont exclusivement supportés par Rothschild & Co Asset Management Europe ;
- Pour la gestion collective, les frais de recherche sont intégrés dans les frais de transactions et crédités sur un compte de Commissions de Courtage Partagé (CSA/RPA).

La politique de sélection et d'évaluation de la recherche utilisée dans le cadre des prestations rendues prend en compte des critères liés notamment à :

- La qualité de l'analyse / qualité de la recherche (notation, etc.) ;
- L'aide à la rencontre avec les entreprises ;
- Les spécialisations sectorielles et géographiques ;
- La personnalisation des analyses ;
- Le coût.

Une revue régulière des fournisseurs de recherche est effectuée sur la base des critères suivants :

- Les classements de place ;
- Les commentaires du métier ;
- L'analyse de la qualité ; Le prix de chaque prestation.

Une convention est signée avec chaque prestataire.

5.2 Critères ESG et Transition énergétique / Article 173

Le fonds ING Stratégie respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co pour la Multigestion dont les grands principes sont :

- Le Respect de certaines exclusions,
- L'envoi d'un questionnaire incluant des critères ISR & ESG avant l'entrée en Buy List Long Only
- La capacité à générer (i) une note ESG et (ii) et une empreinte carbone du fonds.

La principale source d'informations utilisée est MSCI ESG Research, qui nous fournit l'essentiel des données utilisées en matière de notation ESG et de calcul carbone.

Des détails additionnels sont disponibles sur demande

5.3 Exercice des droits de vote

5.3.1 *Politique de vote*

Notre politique de vote couvre la zone Europe et nous privilégions les sociétés dont la capitalisation est supérieure à 350 millions €. En conséquence, le périmètre des droits de vote couvre les valeurs actions européennes détenues dans les OPC gérés par Rothschild & Co Asset Management Europe. Afin de répondre à la politique ESG que nous suivons, nous pouvons également exercer nos droits votes à toutes les autres valeurs actions européennes détenues dans nos OPC, si ceux-ci l'exigent. Par ailleurs, nous nous réservons le droit d'exercer des droits de votes de façon exceptionnelle :

- lors d'une augmentation de capital défensive si la société fait l'objet d'une OPA
- par décision d'un gérant ou d'un client
- à la demande ou une contrainte ESG

Les Etats-Unis sont partiellement couverts, quand la participation n'implique aucun surcoût pour RAM. Le reste du monde, et certains pays européens (Danemark et Suisse) ne sont pas couverts en raison du coût élevé induit par la connaissance, l'analyse et l'exercice des résolutions. Nous n'exerçons pas non plus nos droits de vote lorsque :

- les délais d'immobilisation des titres constituent une gêne trop importante et nuiraient à la gestion financière de l'OPC
- le contenu des résolutions et/ou recommandations de vote n'ont pas pu nous être transmis dans des délais permettant une analyse
- les frais d'exercice des droits de vote, trop élevés, justifient une abstention de notre part et ce dans l'intérêt des porteurs de parts de l'OPC

5.3.2 *Exercice des droits de vote*

Notre politique de vote se veut suivre les principes d'investissement socialement responsable (ISR) sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'analyse et les recommandations des résolutions nous sont faites par la société spécialisée ISS (<https://www.issgovernance.com/>), Institutional Shareholder Services. Les recommandations les plus importantes peuvent être étudiées par nos analystes et traitées afin de favoriser les investisseurs. Les décisions prises sont communes à tous nos OPC.

Les bulletins de votes sont transmis :

- soit numériquement via des plateformes internet de votes dédiées (principalement les AG des pays étrangers)
- soit manuellement via des formulaires papiers (assemblées générales françaises)

Le détail de la politique de votes est disponible sur notre site internet https://am.be.rothschildandco.com/stock/lib/ESG/20190709_Rapport%20ESG.pdf

5.4 Politique de rémunération

La politique de rémunération de Rothschild & Co Asset Management Europe (R&Co AM Europe) est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées ; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

Pour les autres membres du personnel, outre le respect du dispositif de conformité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de R&Co AM Europe reposent sur les principes suivants :

Gérants de fonds, gestionnaires financiers

- Les performances sont tout d'abord mesurées au niveau de l'équipe à laquelle ils appartiennent.
- Les performances sont évaluées dans la mesure du possible en comparaison par rapport à la concurrence ou par rapport à des indices de comparaison.
- Les performances relatives sont évaluées de manière qualitative sur une longue période.
- En cas de commission de surperformance, il n'y a pas de lien entre le montant de la commission de surperformance facturable et le montant de la rémunération variable des gestionnaires.

Commerciaux institutionnels et distributeurs

- Les performances sont également évaluées en termes de contribution aux objectifs alloués à l'équipe à laquelle ils appartiennent. Elles ne sont jamais déclinées ni par client ni par produit.

Pour ce qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du processus d'évaluation.

Le processus de détermination des rémunérations est itératif. Les dirigeants proposent au Comité des rémunérations Groupe qui se tient début décembre, les enveloppes de bonus et d'augmentations individuelles ainsi que les modalités de rémunération de la population régulée.

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale (hors Associés Gérants ⁽¹⁾)
- Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM
- Responsables développement et marketing
- RCCI
- Fonction risques (opérationnel, de marché...)
- Responsables administratifs
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPC gérés et dont le salaire de situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques

⁽¹⁾ : Les Associés gérants sont exclus car de par leur statut, ils sont responsables de manière indéfinie sur leurs biens personnels. Par ailleurs, les dividendes qui leur sont versés par la société de gestion ne sont pas couverts par les Directives AIFM ou OPCVM 5, et ceux-ci ne perçoivent aucun autre type de rémunération sur la société de gestion.

Des modalités spécifiques de rémunération variable différée leur sont appliquées

La liste nominative de la Population Régulée ainsi que les modalités spécifiques de leur rémunération variable différée seront revues annuellement par le Comité de Surveillance de R&Co AM Europe et par le Comité des Nominations et des Rémunérations de Rothschild & Co SCA.

L'intégralité de la politique de rémunération de R&Co AM Europe est disponible au 29, avenue de Messine, Paris 8ème, après prise de rendez-vous auprès du service des Ressources Humaines.

- Au titre de l'année 2019, les montants de rémunérations attribuées par R&Co AM Europe sont les suivants :

	Nombre de collaborateurs	Rémunération totale	Rémunération fixe	Rémunération variable
Population totale	159	16,08	11,78	4,30
Population régulée au titre de AIFM / UCITS	44	6,71		
Dont gérants et analystes	33	4,92		
Dont autre population régulée	11	1,79		

6. Certification du commissaire aux comptes



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019**

ING STRATEGIE
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE NOURRICIER
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
Rothschild & Co Asset Management Europe
29, avenue de Messine
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale nourricier ING STRATEGIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale nourricier à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
[T: +33 \(0\) 1 56 57 58 59](tel:+332156575859), [F: +33 \(0\) 1 56 57 58 60](tel:+332156575860), www.pwc.fr

Société d'exercice comptable inscrite au tableau de bord de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 810 000 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 400 000 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 8220 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 410 480 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations complémentaires nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est émis en date de signature électronique.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

7. Comptes annuels

7.1 Bilan au 31 décembre 2019 en EUR

7.1.1 Bilan actif

	31/12/2019	31/12/2018
Instruments financiers	116 578 747,13	112 020 586,26
OPC Maître	116 578 747,13	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	62 123 385,97
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	62 123 385,97
Obligations et valeurs assimilées	0,00	16 618 258,52
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	16 618 258,52
Titres de créances	0,00	1 001 937,68
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	1 001 937,68
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>0,00</i>	<i>1 001 937,68</i>
Organismes de placement collectif	0,00	31 418 785,45
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	31 418 785,45
Instruments financiers à terme	0,00	858 218,64
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	770 609,33
Autres opérations	0,00	87 609,31
Créances	0,00	16 602 890,59
Opérations de change à terme de devises	0,00	16 538 553,14
Autres	0,00	64 337,45
Comptes financiers	222 912,63	3 227 630,38
Liquidités	222 912,63	3 227 630,38
Total de l'actif	116 801 659,76	131 851 107,23

7.1.2 Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
Capital	109 895 031,28	110 715 652,20
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	6 725 907,29	2 694 750,62
Résultat de l'exercice (a, b)	154 972,37	1 348 659,60
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	116 775 910,94	114 759 062,42
Instruments financiers	0,00	877 405,61
Instruments financiers à terme	0,00	877 405,61
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	770 609,31
Autres opérations	0,00	106 796,30
Dettes	25 748,80	16 214 639,20
Opérations de change à terme de devises	0,00	16 090 363,96
Autres	25 748,80	124 275,24
Comptes financiers	0,02	0,00
Concours bancaires courants	0,02	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	116 801 659,76	131 851 107,23

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

7.1.3 Hors-bilan

	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FGBL BUN 0319	0,00	7 195 760,00
XEUR FGBM BOB 0319	0,00	8 348 760,00
XEUR FGBS SCH 0319	0,00	335 820,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
swap fix eur6 140628	0,00	3 300 000,00
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
CME SP S&P 500 0319	0,00	2 734 934,50
EUR XEUR FESX D 0319	0,00	2 914 520,00
NK2 TOKYO NIK 0319	0,00	3 564 064,36
OSE TSE TOPIX I 0319	0,00	8 307 111,64
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps d'inflation		
SWAP INFL 14062028	0,00	2 925 000,00
Autres engagements		

7.2 Compte de résultat au 31 décembre 2019 en EUR

	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	15 340,09	12 025,02
Produits sur actions et valeurs assimilées	886 299,88	2 245 006,50
Produits sur obligations et valeurs assimilées	86 952,76	764 127,12
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	150 800,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	1 139 392,73	3 021 158,64
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	232 600,00	4 478,93
Charges sur dettes financières	2 135,30	4 469,81
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	234 735,30	8 948,74
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	904 657,43	3 012 209,90
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	727 112,80	1 636 002,23
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	177 544,63	1 376 207,67
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-22 572,26	-27 548,07
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	154 972,37	1 348 659,60

8. Annexes aux comptes annuels

8.1 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié. Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité,
- Prudence,
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO. La durée de l'exercice est de 12 mois.

8.1.1 Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrés dans des comptes "différences d'estimation".

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci- dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

8.1.1.1 Dépôts

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

8.1.1.2 Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

8.1.1.3 Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

8.1.1.4 Titres de créances négociables

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (STAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

8.1.1.5 OPC détenus

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

8.1.1.6 Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique "créances représentatives des titres reçus en pension" pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique "créances représentatives de titres prêtés" à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique "titres empruntés" pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique "dettes représentatives de titres empruntés" pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

8.1.1.7 Instruments financiers à terme

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

- Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

- **Les swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

- **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

8.1.2 Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net. Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net s'élevait à 1,25% TTC jusqu'au 10/05/2019, puis 0,25% TTC.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période considérée.

8.1.3 Affectation des sommes distribuables

8.1.3.1 Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

- Le **résultat** : le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

- Les **Plus et Moins-values** : les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

8.1.3.2 Modalités d'affectation des sommes distribuables

Sommes Distribuables	Parts
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

8.2 Evolution de l'actif net au 31/12/2019 en EUR

	31/12/2019	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	114 759 062,42	131 956 979,22
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 753 832,62	6 105 054,09
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-14 454 265,55	-8 003 648,21
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	16 060 798,09	4 911 045,18
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-9 255 720,61	-906 698,23
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 732 597,27	2 664 888,73
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 034 834,51	-3 240 831,45
Frais de transactions	-150 688,00	-100 120,62
Différences de change	-185 293,56	590 835,78
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	6 583 131,84	-19 302 824,71
Différence d'estimation exercice N	8 536 746,92	1 953 615,08
Différence d'estimation exercice N-1	-1 953 615,08	-21 256 439,79
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	789 796,30	-1 291 775,03
Différence d'estimation exercice N	0,00	-789 796,30
Différence d'estimation exercice N-1	789 796,30	-501 978,73
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	177 544,63	1 376 207,67
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments *	-50,00	-50,00
Actif net en fin d'exercice	116 775 910,94	114 759 062,42

* N : Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique facture LEI : -50 €
 * N-1 : Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique facture LEI : -50 €

8.3 Compléments d'information

8.3.1 Ventilation par nature juridique ou économique des instruments financiers

	Montant	%
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

8.3.2 Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

8.3.3 Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

8.3.4 Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	USD		CHF		GBP		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
OPC Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	41 544,73	0,04	7 865,67	0,01	5 687,59	0,00	0,00	0,00
Passif								
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

8.3.5 Créances et dettes : ventilation par nature

	31/12/2019
Créances	
Total des créances	0,00
Dettes	
Frais de gestion	25 748,80
Total des dettes	25 748,80

8.3.6 *Capitaux propres*

8.3.6.1 Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	10 666,98700	1 753 832,62
Parts rachetées durant l'exercice	-86 369,92900	-14 454 265,55
Solde net des souscriptions/rachats	-75 702,94200	-12 700 432,93

8.3.6.2 Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

8.3.7 *Frais de gestion*

	31/12/2019
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	727 112,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,61
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

8.3.8 *Engagements reçus et donnés*

8.3.8.1 Garanties reçues par l'OPC

Néant.

8.3.8.2 Autres engagements reçus et/ou donnés

Néant.

8.3.9 *Autres informations*

8.3.9.1 Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2019
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

8.3.9.2 Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et <u>non inscrits</u> au bilan	0,00

8.3.9.3 Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/12/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			116 578 747,13
	FR0013293966	R-CO CLUB MF EUR	116 578 747,13
Instruments financiers à terme			0,00

8.3.10 Tableau d'affectation des sommes distribuables

8.3.10.1 Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

Néant.

8.3.10.2 Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	154 972,37	1 348 659,60
Total	154 972,37	1 348 659,60

	31/12/2019	31/12/2018
ING STRATEGIE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	154 972,37	1 348 659,60
Total	154 972,37	1 348 659,60

8.3.10.3 Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	6 725 907,29	2 694 750,62
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	6 725 907,29	2 694 750,62

	31/12/2019	31/12/2018
ING STRATEGIE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	6 725 907,29	2 694 750,62
Total	6 725 907,29	2 694 750,62

8.3.11 Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Actif net en EUR	125 023 278,36	118 403 969,96	131 956 979,22	114 759 062,42	116 775 910,94
Nombre de titres	785 825,21300	744 531,46000	752 873,39400	741 147,23200	665 444,29000
Valeur liquidative unitaire en EUR	159,10	159,03	175,27	154,84	175,49
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	9,65	6,51	-2,01	3,63	10,10
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	1,38	1,45	1,39	1,81	0,23

8.3.12 Inventaire en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
R-CO CLUB MF EUR	EUR	102 235,1549	116 578 747,13	99,83
TOTAL FRANCE			116 578 747,13	99,83
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			116 578 747,13	99,83
TOTAL Organismes de placement collectif			116 578 747,13	99,83
Dettes			-25 748,80	-0,02
Comptes financiers			222 912,61	0,19
Actif net			116 775 910,94	100,00

ING STRATEGIE	EUR	665 444,29000	175,49	
---------------	-----	---------------	--------	--